



Droits de l'homme et justice climatique à la lumière de l'Accord de Paris

COP 22 - Marrakech, 8 novembre 2016

La dimension climatique du
Programme de développement durable à l'horizon 2030
Mohamed Ali MEKOUAR



Sommaire

- I. Introduction: le climat dans la vision holistique du Programme 2030
- II. La lutte contre de dérèglement climatique, objectif spécifique de développement durable
- III. Les incidences du réchauffement climatique, cibles interconnectées de développement durable
- IV. Conclusion: le climat au cœur de l'agenda international



I - Introduction: le climat dans la vision holistique du Programme 2030 (1)

- ❑ En septembre 2015, à New York, le Sommet des Nations Unies sur le développement durable adopte le **Programme de développement durable à l'horizon 2030**
- ❑ Le Programme 2030, **plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité**, vise à transformer le monde moyennant 17 objectifs de développement durable (ODD) et à travers 169 cibles qu'il énonce
- ❑ Les ODD, **universels, intégrés, interconnectés et indissociables**, embrassent de façon **holistique** les trois piliers – économique, social et environnemental – du développement durable, y compris leur **dimension climatique**

I - Introduction: le climat dans la vision holistique du Programme 2030 (2)

Interpénétration des ODD: à des degrés divers, les ODD interagissent plus ou moins positivement ou négativement

Influence	Explication	Score
Indivisible	Inextricablement lié à la réalisation d'un autre objectif	+3
Renforçant	Contribue à la réalisation d'un autre objectif	+2
Favorisant	Crée les conditions qui soutiennent un autre objectif	+1
Conforme	Absence d'interactions importantes, positives ou négatives	0
Contraignant	Limite les options pour un autre objectif	-1
Contrastant	En conflit avec un autre objectif	-2
Annulant	Rend impossible d'atteindre un autre objectif	-3

Source - S. Jungeurt (2016), *Towards Integrated Implementation: Tools for Understanding Linkages and Developing Strategies for Policy Coherence*

I - Introduction: le climat dans la vision holistique du Programme 2030 (3)

Classification des interactions entre ODD et cibles par type et nature

Catégorie	Type et définition	Score
Appuyant	Généralement en soutien : les deux objectifs contribuent au même objectif	1
	Soutien mutuel : l'objectif de la cible A est atteint par des moyens de mise en œuvre de la cible de B et vice versa	2
Favorisant	Défavorable : mettre en œuvre la cible B peut entraver ou inverser la cible A	0
	Indirectement favorable : mettre en œuvre la cible B permet de réaliser indirectement la cible A	1
	Directement favorable : mettre en œuvre la cible B permet de réaliser directement la cible A	2
	Directement favorable dans les deux sens : mettre en œuvre la cible B permet de réaliser indirectement la cible A et mettre en œuvre la cible A permet de réaliser directement la cible	3
Dépendant	Dépendance partielle : la cible B est une sous-catégorie de la cible A	1
	Pleine dépendance : la mise en œuvre de la cible de B est nécessaire, mais pas indispensable, pour atteindre la cible A	2

I - Introduction: le climat dans la vision holistique du Programme 2030 (4)

Place majeure du changement climatique dans le Programme 2030 (alors qu'en 2000 le climat a été ignoré par les Objectifs du Millénaire pour le développement), à un triple niveau:

- ❑ D'abord, la **déclaration** du Programme 2030 fait référence aux questions climatiques dans divers paragraphes. Exemples:
 - Préambule: *«Nous sommes déterminés à lutter contre la dégradation de la planète [...] en prenant d'urgence des mesures pour **lutter contre les changements climatiques**, afin qu'elle puisse répondre aux besoins des générations actuelles et futures»*
 - § 14: *«Les **changements climatiques** représentent l'un des plus grands défis de notre **temps** et leurs incidences risquent d'empêcher certains pays de parvenir au développement durable»*
 - § 31: *« Nous sommes résolus à apporter une réponse décisive à la menace que constituent les changements climatiques et la dégradation de l'environnement. La **dimension mondiale des changements climatiques appelle la coopération internationale la plus large possible** pour accélérer la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre et faciliter l'adaptation aux effets néfastes de ces changements»*

I - Introduction: le climat dans la vision holistique du Programme 2030 (5)

- ❑ Ensuite, un ODD spécifique du Programme 2030 est dédié entièrement au changement climatique:
 - ODD 13: *«Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions»*
- ❑ Enfin, plusieurs cibles d'autres ODD (ex: 1.5, 2.4, 7.2, 11.b, 12.c) sont pertinentes pour faire front aux répercussions du réchauffement planétaire
 - ➔ ***au total, forte présence, de manière transversale, de l'action climatique au sein du Programme 2030***

II - La lutte contre de dérèglement climatique, objectif spécifique de développement durable (1)

L'ODD 13, une formulation ouverte déclinée en cinq cibles prioritaires

	
Objectif	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
Cibles	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat
	13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales
	13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide
	13.a Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés parties à la CCNUCC ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires
	13.b Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés

II - La lutte contre de dérèglement climatique, objectif spécifique de développement durable (2)

Des indicateurs détaillés pour mesurer les avancées vis-à-vis des cinq cibles de l'ODD 13

	
Cibles	Indicateurs
13.1	<p>13.1.1 - Nombre de pays ayant mis en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe</p> <p>13.1.2 - Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes pour 100 000 personnes</p>
13.2	<p>13.2.1 - Nombre de pays ayant déclaré avoir mis en place ou en œuvre une politique/une stratégie/un plan intégré visant à améliorer leur aptitude à s'adapter aux incidences négatives des changements climatiques, à renforcer leur résilience face à ces changements et à favoriser de faibles émissions de gaz à effet de serre, sans menacer la production alimentaire (notamment, un plan national d'adaptation, une contribution prévue déterminée au niveau national, une communication nationale et un rapport biennal actualisé, entre autres)</p>
13.3	<p>13.3.1 - Nombre de pays ayant intégré dans leurs programmes d'enseignement primaire, secondaire et tertiaire les questions relatives à l'adaptation aux changements climatiques, à l'atténuation des effets de ces changements et à la réduction de leur impact, ainsi qu'aux systèmes d'alerte rapide</p> <p>13.3.2 - Nombre de pays ayant fait état du renforcement de leurs capacités institutionnelles, systémiques et individuelles pour favoriser les mesures d'adaptation et d'atténuation, le transfert de technologie et les actions en faveur du développement</p>
13.a	<p>13.a.1 - Montant (en dollars des Etats-Unis) des ressources mobilisées par année à compter de 2020 au titre de l'engagement de 100 milliards de dollars</p>
13.b	<p>13.b.1 Nombre de pays les moins avancés et de petits Etats insulaires en développement recevant un appui spécialisé aux fins de la mise en place de moyens efficaces de planification et de gestion face aux changements climatiques, en privilégiant notamment les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés, et importance de cet appui en termes de financement, de technologie et de renforcement des capacités.</p>

II - La lutte contre de dérèglement climatique, objectif spécifique de développement durable (3)

Programme 2030 et Accord de Paris manifestement reliés par des références croisées:

- ❑ au titre de l'ODD 13, le Programme 2030 renvoie implicitement à l'Accord de Paris en ces termes: *«Étant entendu que la CCNUCC est le principal mécanisme international intergouvernemental de négociation de l'action à mener à l'échelle mondiale face aux changements climatiques»*
- ❑ la Décision 1/CP.21 contenant l'Accord de Paris salue l'adoption du Programme 2030
- ❑ l'Accord de Paris, soulignant les liens intrinsèques entre action climatique et développement durable (préambule), *«vise à renforcer la riposte mondiale à la menace des changements climatiques, dans le contexte du développement durable»* (art. 1)

II - La lutte contre de dérèglement climatique, objectif spécifique de développement durable (4)

Des convergences explicites entre l'ODD 13 et l'Accord de Paris – trois exemples:

<i>ODD 13</i>	<i>Accord de Paris</i>
<p>13.1 Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques</p>	<p>Art. 2-1-a Renforcement des capacités d'adaptation et promotion de la résilience aux effets néfastes des changements climatiques, et d'un développement à faible émission de GES.</p>
<p>13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques et stratégies nationales. <i>Indicateur</i> Nombre de pays ayant adopté des stratégies intégrées de développement à faible émission de carbone, résilientes face aux changements climatiques.</p>	<p>Art. 7.9 Mise en place de processus de planification et de plans nationaux d'adaptation. Art. 4-19 Formulation et communication de stratégies à long terme de développement à faible émission de gaz à effet de serre.</p>
<p>13.a Mettre en œuvre l'engagement pris de mobiliser 100 milliards de USD par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement pour des mesures concrètes d'atténuation et rendre le Fonds vert pour le climat opérationnel en le dotant des moyens financiers nécessaires.</p>	<p>Art. 9-1 Les pays développés fournissent des ressources financières pour venir en aide aux pays en développement aux fins de l'atténuation et l'adaptation. Décision 1/CP.21 Les pays développés requis d'amplifier leur aide financière afin de dégager collectivement 100 milliards de USD par an d'ici à 2020 pour les besoins de l'atténuation et de l'adaptation (par. 114).</p>

II - La lutte contre de dérèglement climatique, objectif spécifique de développement durable (5)

Entre les ODD et l'Accord de Paris, des rapprochements multiples

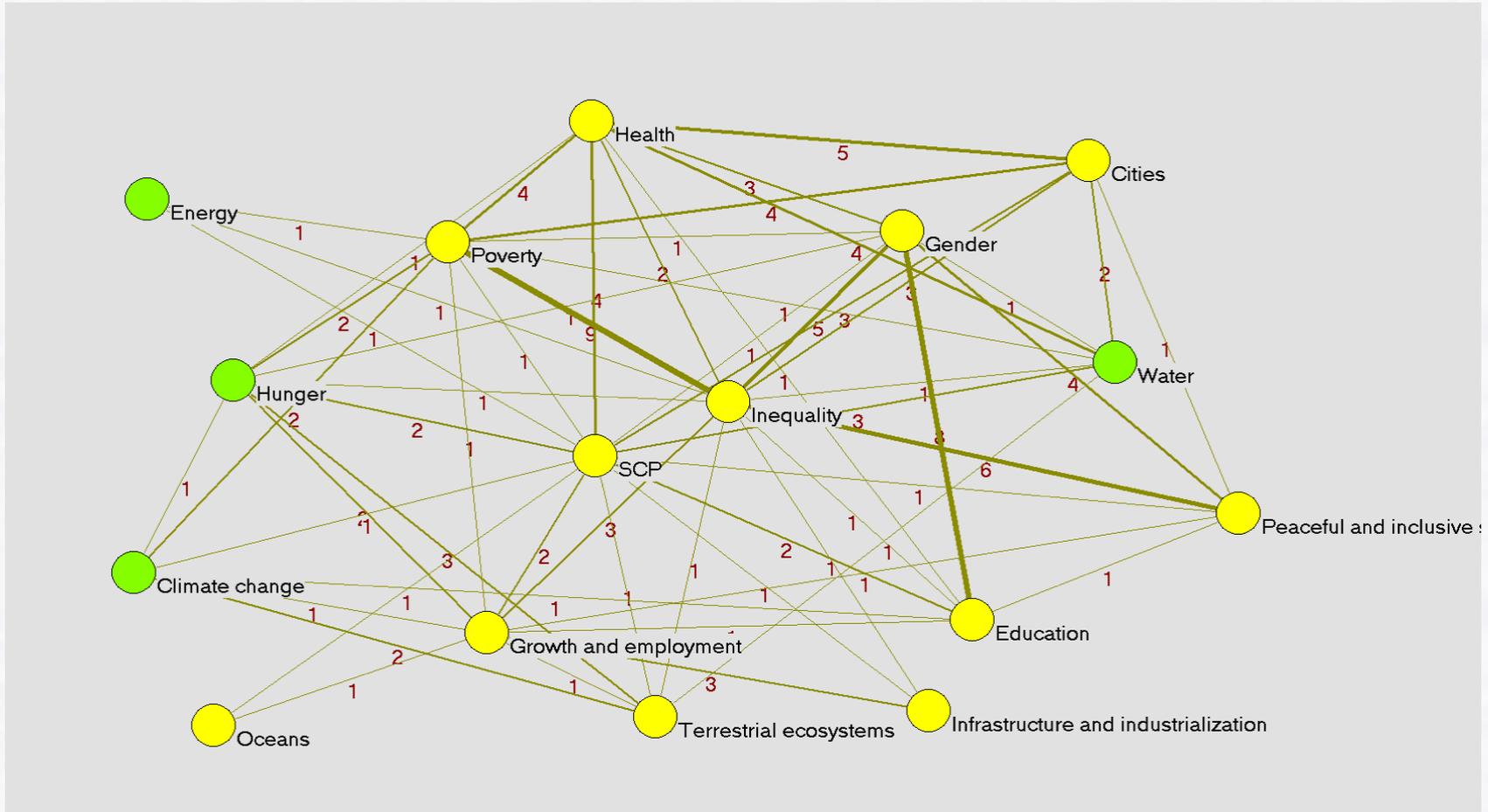
	ODD	Accord de Paris
Portée mondiale	Adoptés par 193 Etats en septembre 2015.	Adopté par 195 Etats en décembre 2015.
Synergies entre changement climatique et développement	Réalisation des ODD fondée sur la lutte effective contre le changement climatique (ODD 13), avec au moins 11 autres ODD directement ou indirectement liés au changement climatique.	Met l'accent sur la relation intrinsèque entre changement climatique et accès équitable au développement durable et lutte contre la pauvreté.
Horizon temporel	À mettre en œuvre entre 2015 et 2030.	Les CDN actuelles couvrent en général des périodes allant jusqu'à 2025 ou 2030, mais des CDN successives et actualisées devront être soumises tous les cinq ans.
Cibles déterminées au niveau national	Les ODD sont d'application universelle, chaque pays définissant ses propres cibles en fonction du niveau mondial d'ambition, et compte tenu des conditions nationales. Chaque pays décide également comment intégrer ces cibles dans la planification, les politiques et les stratégies nationales.	Doit être mis en œuvre conformément au principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives, à la lumière des différentes situations nationales, et concernera les pays approuvant et appliquant leurs propres CDN.
Cohérence et intégration des politiques	Fondés sur l'intégration effective des ODD dans les cadres de développement régionaux, nationaux et infranationaux, ainsi que sur des politiques et une planification cohérentes.	Fondé sur l'intégration effective du changement climatique dans les cadres politiques nationaux, régionaux et locaux, ainsi que sur des politiques et une planification cohérentes.
Rapports nationaux	La soumission des rapports nationaux annuels débutera en 2018.	Le nouveau régime de transparence reste à déterminer, mais il pourrait faire fond sur les arrangements actuels de MRV (mesure, rapport, vérification).

III - Les incidences du réchauffement climatique, cibles interconnectées de développement durable (1)

- ❑ Etant intégrés et indissociables, plusieurs ODD touchent aux changements climatiques par le biais de multiples cibles interconnectées
- ❑ Alors que l'ODD 13 est axé sur la riposte au dérèglement climatique, maintes cibles d'autres ODD visent à faire face aux impacts du réchauffement climatique sur le développement durable
- ❑ En particulier, diverses cibles de cinq ODD sont concernées:
 - cible 1.5: résilience des groupes vulnérables aux chocs environnementaux
 - cible 2.4: pratiques agricoles climato-résilientes
 - cible 11.5: diminution des victimes de catastrophes naturelles
 - cible 11.b: augmentation des villes adaptées aux changements climatiques
 - cible 12.c: rationalisation des subventions aux combustibles fossiles

III - Les incidences du réchauffement climatique, cibles interconnectées de développement durable (2)

Schéma graphique des interrelations entres ODD par cibles interposées



Source - D. Le Blanc, *Towards integration at last? The sustainable development goals as a network of targets*, UN DESA, 2015

III - Les incidences du réchauffement climatique, cibles interconnectées de développement durable (3)

Cibles et indicateurs d'ODD relatifs aux impacts du réchauffement climatique

Objectifs					
Cibles	<p>1.5 Renforcer la résilience des pauvres et des personnes vulnérables aux phénomènes climatiques extrêmes et aux catastrophes</p>	<p>2.4 Mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui renforcent l'adaptation aux changements climatiques et aux catastrophes</p>	<p>7.a Renforcer la coopération internationale et encourager l'investissement pour faciliter l'accès aux sciences et technologies de l'énergie propre</p>	<p>11.5 Diminuer nettement le nombre de personnes tuées et touchées par les catastrophes et les pertes économiques y afférentes</p> <p>11.b Accroître nettement le nombre de villes disposant de plans d'action intégrés qui favorisent l'adaptation aux changements climatiques</p>	<p>12.c Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles, grâce notamment à la suppression progressive des subventions préjudiciables</p>
Indicateurs	<p>1.5.1 Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes pour 100 000 personnes</p> <p>1.5.2 Pertes économiques directement imputables à des catastrophes par rapport au PIB mondial</p> <p>1.5.3 Nombre de pays disposant de stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe</p>	<p>2.4.1 Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable</p>	<p>7.a.1 Montant des ressources mobilisées par année à compter de 2020 au titre de l'engagement de 100 milliards de USD</p>	<p>11.5.1 Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes pour 100 000 personnes</p> <p>11.5.2 Pertes économiques directement imputables à des catastrophes par rapport au PIB mondial</p> <p>11.b.1 Proportion d'administrations locales disposant de stratégies locales de réduction des risques de catastrophe</p> <p>11.b.2 Nombre de pays disposant de stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe</p>	<p>12.c.1 Montant des subventions aux combustibles fossiles par unité de PIB et en proportion des dépenses nationales totales consacrées à ces combustibles</p>

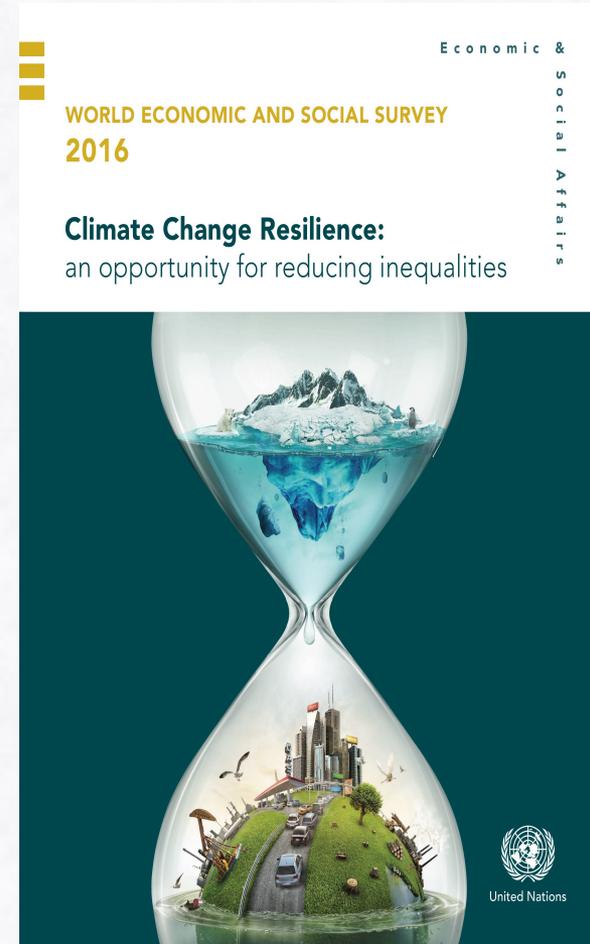
III - Les incidences du réchauffement climatique, cibles interconnectées de développement durable (4)

Une illustration: réduction des inégalités et climato-résilience (cible 1.5)

- Une étude de l'ONU intitulée *La situation économique et sociale dans le monde 2016* montre l'imbrication profonde entre résilience face aux changements climatiques et causes sous-jacentes de la pauvreté et des inégalités:

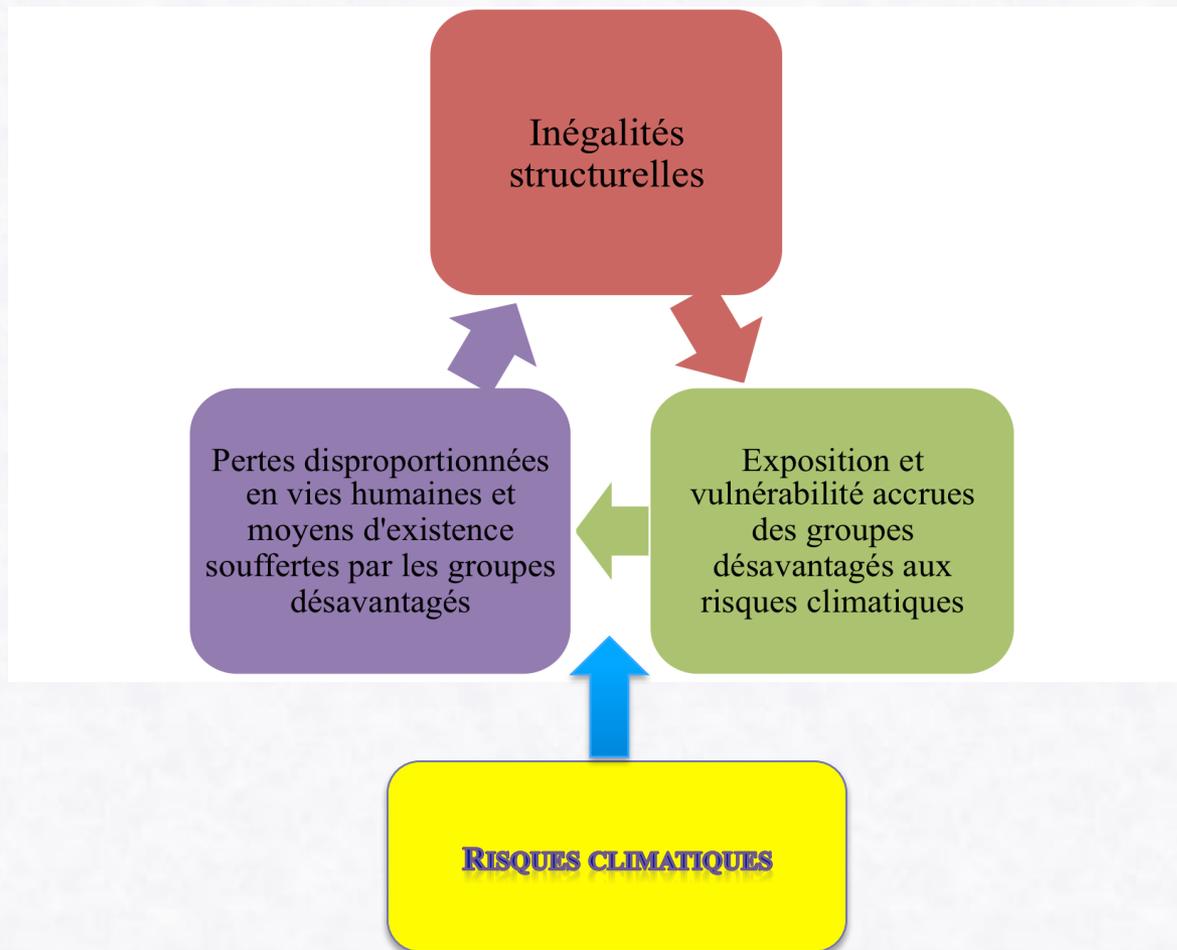
- en raison de la corrélation positive entre les inégalités structurelles (désavantage géographique, précarité des moyens de subsistance) et l'exposition disproportionnée des groupes vulnérables aux risques climatiques,
- les politiques visant à renforcer la résilience sociale aux changements climatiques doivent nécessairement remédier aux causes profondes des inégalités, qui accentuent la vulnérabilité des groupes défavorisés aux aléas climatiques,
- ce qui requiert une stratégie intégrée s'attaquant, à la fois, aux risques liés au climat et aux facteurs socioéconomiques et politiques qui perpétuent les inégalités, exacerbant ainsi de tels risques

➔ **forte interdépendance entre la cible 1.5 (réduction des inégalités) et la cible 13.1 (action climatique)**



III - Les incidences du réchauffement climatique, cibles interconnectées de développement durable (5)

Cercle vicieux inégalités structurelles / vulnérabilités accrues / pertes disproportionnées



III - Les incidences du réchauffement climatique, cibles interconnectées de développement durable (6)

Interrelations étroites entre les ODD liés au climat (autre l'ODD 13) et l'Accord de Paris (a)

<i>ODD liés au climat (a)</i>	<i>Accord de Paris</i>
<p>1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes.</p>	<p>Art. 2-1-a Renforcement des capacités d'adaptation et promotion de la résilience aux effets néfastes des changements climatiques, et d'un développement à faible émission de GES.</p>
<p>2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques.</p>	<p>Préambule Protéger la sécurité alimentaire et venir à bout de la faim et de la vulnérabilité des systèmes de production alimentaire aux effets des changements climatiques.</p> <p>Art. 2-1-a Promotion d'un développement à faible émission de gaz à effet de serre, qui ne menace pas la production alimentaire.</p>
<p>7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.</p> <p>7.a D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès aux sciences et technologies de l'énergie propre, notamment les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.</p>	<p>Décision 1/CP.21 Nécessité de promouvoir l'accès universel à l'énergie durable dans les pays en développement, en particulier en Afrique, en renforçant le déploiement d'énergies renouvelables (préambule).</p> <p>Art. 10-1 Mise au point et transfert de technologies de façon à accroître la résilience aux changements climatiques et à réduire les émissions de gaz à effet de serre.</p>

III - Les incidences du réchauffement climatique, cibles interconnectées de développement durable (7)

Interrelations étroites entre les ODD liés au climat (autre l'ODD 13) et l'Accord de Paris (b)

<i>ODD liés au climat (b)</i>	<i>Accord de Paris</i>
<p>11.b D'ici à 2020, accroître nettement le nombre de villes et d'établissements humains qui mettent en œuvre des plans d'action intégrés en faveur de l'adaptation aux effets des changements climatiques.</p>	<p>Préambule Promouvoir la coopération régionale et internationale afin de mobiliser une action climatique plus forte et plus ambitieuse de la part de toutes les Parties et des autres acteurs, y compris les villes.</p>
<p>12.c Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles, notamment par la suppression progressive des subventions préjudiciables.</p>	<p>Décision 1/CP.21 Fournir des incitations aux activités de réduction des émissions, notamment la tarification du carbone (par. 136).</p>
<p>Préambule: Les 17 ODD visent à réaliser les droits de l'homme pour tous. 16-3: Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice</p>	<p>Préambule Importance de la justice climatique dans l'action menée face aux changements climatiques. Préambule Respecter et promouvoir les droits de l'homme en affrontant les changements climatiques.</p>

- *Un indicateur commun à trois cibles associées au climat* (1.5.1, 11.5.1, 13.1.2): nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes pour 100 000 personnes

III - Les incidences du réchauffement climatique, cibles interconnectées de développement durable (8)

Cartographie de correspondance des CDN et des ODD basée sur cinq critères d'analyse: gouvernance, atténuation, adaptation, financement et mesure/rapport/évaluation (a)

ODD	Gouvernance	Atténuation	Adaptation	Financement	MRV
1. Pauvreté zéro	✓		✓	✓	
2. Faim zéro		✓	✓		
3. Santé pour tous		✓	✓		
4. Education pour tous					
5. Egalité des sexes	✓	✓	✓		
6. Eau et assainissement tous		✓	✓		
7. Energie pour tous		✓	✓		
8. Croissance économique, plein emploi et travail décent pour tous	✓	✓	✓	✓	✓
9. Infrastructure résiliente, industrialisation durable et innovation		✓	✓	✓	

III - Les incidences du réchauffement climatique, cibles interconnectées de développement durable (9)

Cartographie de correspondance des CDN et des ODD basée sur cinq critères d'analyse: gouvernance, atténuation, adaptation, financement et mesure/rapport/évaluation (b)

ODD	Gouvernance	Atténuation	Adaptation	Financement	MRV
10. Réduction des inégalités	✓			✓	
11. Villes durables	✓	✓	✓	✓	✓
12. Consommation et production durables		✓			
13. Lutte contre les changements climatiques	✓	✓	✓	✓	✓
14. Milieu marin durable		✓	✓		
15. Écosystèmes terrestres durables		✓	✓		
16. Sociétés pacifiques, justice pour tous et institutions efficaces	✓				✓
17. Partenariat mondial pour le développement durable	✓			✓	✓

Source - CDKN (2016), *Planning for NDC Implementation: A Quick-Start Guide*

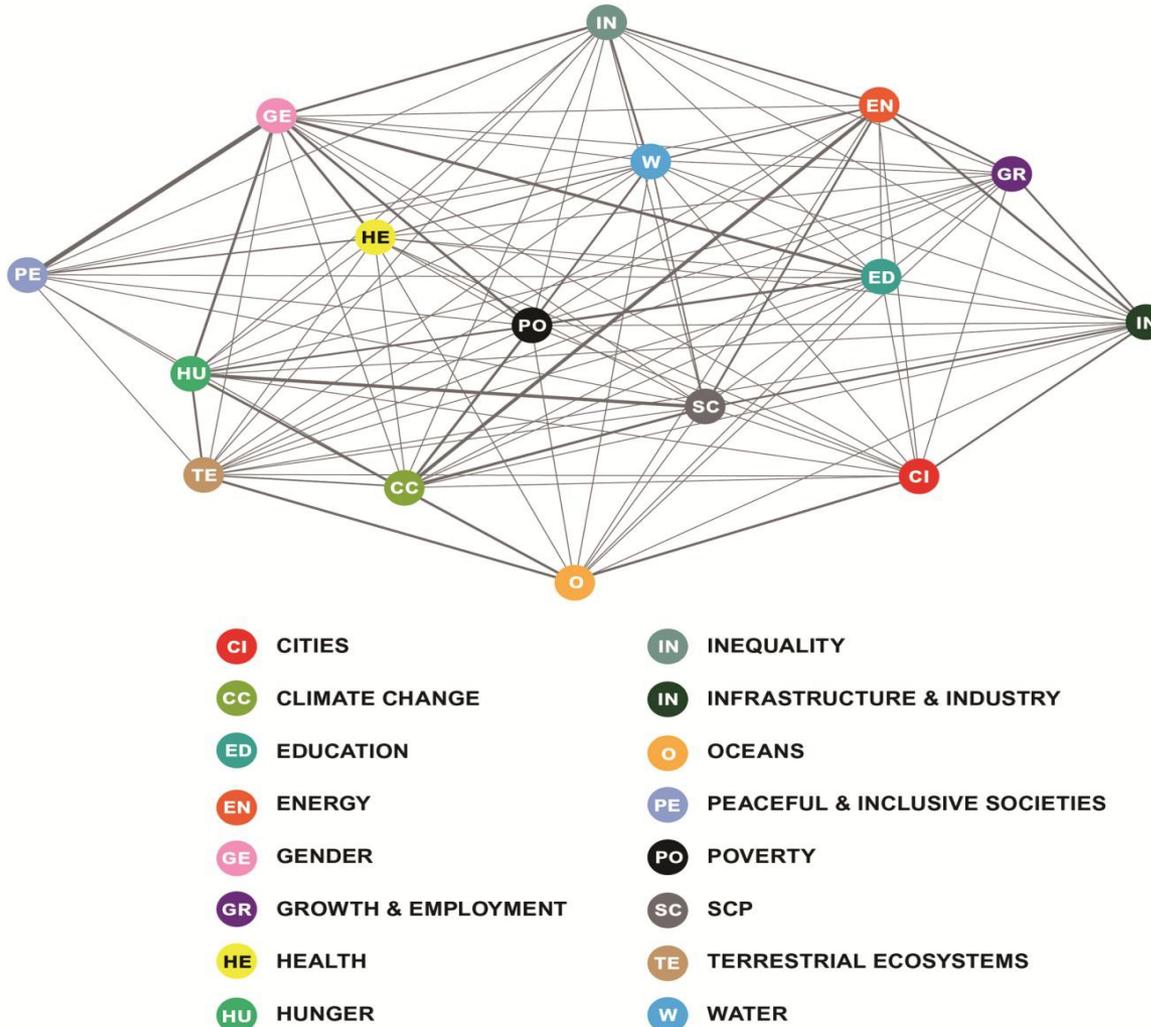
IV - Conclusion: le climat au cœur de l'agenda international (1)

- ❑ Le climat est **solidement ancré, de façon transversale**, dans le Programme 2030: doté d'un **ODD propre (# 13)** comprenant cinq cibles spécifiques, il est aussi inclus dans la **déclaration liminaire** et dans **plusieurs cibles d'autres ODD** (spécialement les cibles 1.5, 2.4, 11.5, 11.b, 12.c)
- ❑ Au sein du Programme 2030, le climat occupe une **place majeure** sur deux versants: (i) d'un côté, un ODD distinct est entièrement dédié à la **lutte directe contre le dérèglement climatique**; (ii) de l'autre, maintes cibles d'autres ODD sont consacrées aux **impacts du réchauffement climatique sur le développement durable**
- ❑ Universels, intégrés, interconnectés et indissociables, les **ODD** sont censés contribuer, par **interaction synchronique** de leurs cibles interdépendantes, à la **réalisation conjointe** de toutes les dimensions du Programme 2030, y compris la **riposte aux changements climatiques**, éminemment tributaire d'un **enchevêtrement de facteurs** relevant de **cibles multiples**

→ le Programme 2030 opère une articulation des liens intrinsèques entre action climatique et développement durable

IV - Conclusion: le climat au cœur de l'agenda international (2)

Les ODD, une trame holistique englobant le climat



Source: *Global Sustainable Development Report 2015*

Le Programme 20130 offre un système interconnecté où les liens entre les ODD sont tissés à travers leurs cibles

- Réaliser simultanément les cibles reliées des divers ODD se rapportant au climat devrait permettre, à la fois, de contenir le réchauffement de la planète et de stimuler le développement durable

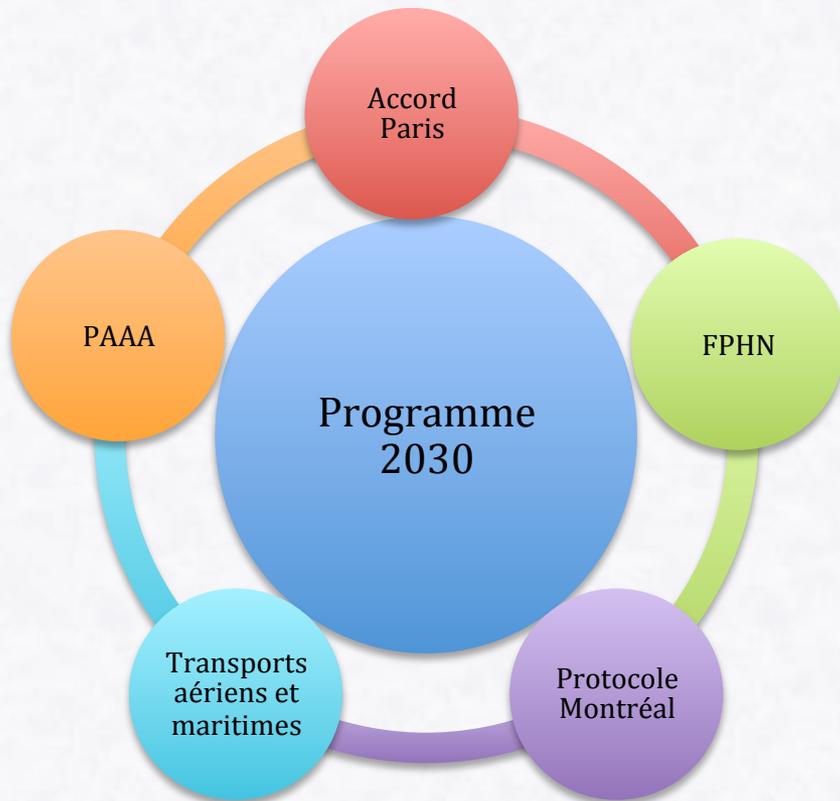
IV - Conclusion: le climat au cœur de l'agenda international (3)

- ❑ La **centralité** du climat dans le Programme 2030, **confortée** par les objectifs convergents de l'Accord de Paris, induit son **omniprésence** dans l'agenda international. Exemples:
 - *Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone - Amendement de Kigali, 14 octobre 2016*: réduction progressive des hydrofluorocarbures (puissants gaz à effet de serre) en vue de leur élimination définitive à l'horizon 2050
 - *Comité de la protection du milieu marin de l'OMI, Londres, 28 octobre 2016* - adoption de nouvelles prescriptions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre par les navires d'une jauge brute égale ou supérieure à 5000, responsables d'environ 85% des émissions de CO₂ provenant des transports maritimes internationaux
 - *Résolution A39-2 de l'Assemblée de l'OACI, Montréal, 6 octobre 2016* - adoption d'un nouveau régime mondial de mesures basées sur le marché pour limiter les émissions de CO₂ de l'aviation internationale (achat de crédits carbone par les compagnies aériennes)
 - *Entrée en vigueur de l'Accord de Paris le 4 novembre 2016*, trois jours avant l'ouverture de la COP22 à Marrakech, avec 100 ratifications représentant près de 70% des émissions mondiales de gaz à effet de serre

→ visibilité constante de la question climatique dans l'arène internationale grâce en partie à l'effet catalyseur du Programme 2030

IV - Conclusion: le climat au cœur de l'agenda international (4)

Interfaces synergiques entre le Programme 2030 et les instruments connexes ayant trait au climat



Le succès du Programme 2030 requiert son exécution coordonnée avec les processus connexes dont il dépend. Exemples:

- *Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA, 2015)*: partie intégrante du Programme 2030, il soutient le financement de la réalisation de l'ensemble des ODD (coûts annuels estimés entre 3 et 5 billions USD)
- *Accord de Paris*: intensification de la lutte contre le réchauffement planétaire, dans une vision globale du développement durable indissociable des ODD
- *Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN)*: examen systématiques de la mise en œuvre du Programme 2030, y compris les ODD et les cibles se rapportant au climat

➔ **Convergence des processus liés au Programme 2030 propice à la stabilisation du climat planétaire, au profit du développement durable**

